

# CHEQUE ENERGIE – ETUDE DE PREFAISABILITE: PROCESSUS INDUSTRIELS

## Investir dans un projet d'efficience énergétique

DE MINIMIS

### Généralités

Vous souhaitez investir dans un projet d'efficience énergétique pour votre entreprise ? Vous souhaitez une analyse objective et détaillée de la pertinence de cet investissement ?

Les 4 chèques Énergie « Étude de Préfaisabilité » vous permettent de vous faire aider par des Experts reconnus par la Région Wallonne, sur base du régime d'aide **AMURE**.

Dans une Étude de préfaisabilité, l'analyse est focalisée sur l'une des thématiques suivantes : Le **bâtiment** (y compris l'HVAC), l'**éclairage**, les **processus industriels**, le recours aux **énergies renouvelables et à la cogénération**.

Elle vise à déterminer le prédimensionnement et les caractéristiques technique, énergétique et économique les plus intéressantes d'un investissement sans référence aucune à un type ou une marque spécifique relative à cet investissement. L'étude doit tester plusieurs hypothèses.

*Montant maximal d'intervention : 5000 €*

[Voir les prestataires labellisés](#) – [Plus de détails](#)

**BÉNÉFICIAIRE** – Entreprise

**TAUX D'INTERVENTION** – 75%

**MONTANT MAXIMUM SUR 3 ANS** – 15000 € HTVA

### Contacts

**Cellule Subvention AMURE**

Rue des Brigades d'Irlande, 1 – 5100 JAMBES

[amure.energie@spw.wallonie.be](mailto:amure.energie@spw.wallonie.be)

**Personnes de contact:**

Monsieur TACK Grégory

Madame PEVENAGE Valérie

[amure.energie@spw.wallonie.be](mailto:amure.energie@spw.wallonie.be)

**Administration:**

[Direction de la Promotion de l'Energie durable](#)

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS